Livret d'accompagnement des étudiants en stage SOPA
Master 2 MEEF 2nd degré

À destination des étudiants M2 MEEF - 2nd degré, des professeurs d'accueil, des équipes de l'INSPE et des Chefs d'établissement

2026/2027

Vos contacts à l'INSPE Académie de Lille Hauts de France :

Responsable stage 2nd degré
Cédric PARENT
cedric.parent@inspe-lille-hdf.fr

Service des stages INSPE
inspe-stages@univ-lille.fr

Livret conçu en référence à : Arrêté du 28 mai 2019 - Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

L'objectif du livret unique est de préciser le cadrage général arrêté à ce sujet.

Objectifs généraux et spécifiques

Dans le cadre de la convention entre le Rectorat de l'académie de Lille et l'université de Lille, l'organisation des stages de Master MEEF 2nd degré est confiée à l'INSPÉ. Le service des stages affecte les étudiants en tenant compte à la fois de leur domiciliation et du vivier des professeurs d'accueil identifiés par les différents corps d'inspection.

Les stages ont pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il sera appelé à évoluer, de tous les aspects du métier d'enseignant, ou de professeur documentaliste qu'il s'agisse du travail avec les élèves et avec les autres professeurs et personnels de l'établissement, du fonctionnement de l'école / de l'établissement scolaire ou encore du dialogue avec les parents.

Les stages M2 permettent en particulier de se familiariser avec la façon dont les connaissances et les compétences fixées par les programmes d'enseignement peuvent être transmises aux élèves. Il est conçu et organisé comme une aide et une préparation à la prise en responsabilité d'une classe.
Les stages s'inscrivent dans le cadre de la formation et du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

Les stages permettent au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un enseignant. Ils permettent également de s'exercer à la conduite de la classe sous l'autorité et avec l'aide et les conseils du professeur d'accueil. (Tuteur)

Le stage en deuxième année de master permet de poursuivre le développement des attendus de fin de formation débuté en première année de master.
Il aidera l'étudiant à faire des liens entre les théories et les pratiques de l'enseignement, à développer une éthique professionnelle en se familiarisant avec les droits et devoirs du fonctionnaire de service public d'éducation, à enclencher son développement professionnel et à se préparer aux concours de recrutement.

La préparation puis l'exploitation des stages sont assurées par les formateurs de l'INSPÉ. (EC-B3 & EC-C3)
L'observation et la prise en main des classes permettront à l'étudiant de se familiariser avec la réalité du métier et avec la diversité des situations professionnelles qui en découle.

Pour cela, l'étudiant dispose d'une **fiche de positionnement croisé** qui sera utilisée comme support et guide. Elle sera renseignée ***à minima à 3 reprises*** par l'étudiant et le professeur d'accueil[1].

Ces auto-positionnements engageront de nouveau l'étudiant dans une pratique réflexive. Ils lui permettront de progresser tout au long de de son parcours ; ils constitueront différentes traces et témoignages des progrès réalisés qui nourriront sa réflexivité et lui serviront d'appui à l'entretien d'expérience professionnelle du Semestre 4

Dans l'optique de faciliter le développement de ces attendus, une priorisation des apprentissages a été identifiée sur l'ensemble du parcours.

[1] Fiche de positionnement croisé disponible sur le site https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolarite/ressources.

Attendus de fin de formation ciblés par période

	Attendus de fin de formation à développer durant la période de stage de **manière prioritaire**
	Attendus de fin de formation pouvant également être mobilisés durant la période de stage en fonction du contexte, de la discipline et des choix du professeur d'accueil

BCC	AFF MASTER MEEF	M1		M2
		P1	P2	
Un professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	**A1** Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier			
	A2 Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination			
	A3 Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité			
	A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement			
	A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes			
	A6 Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)			
	A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur			
	A8 Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement			
	A9 sait rendre compte de son travail			
	A10 Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles			
Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	**A11** Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l'adolescent et la construction de ses apprentissages pour étayer son action			
	A12 Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée			
	A13 Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés			
	A14 Planifie des séquences d'enseignement - apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.			
	A15 Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.			
	A16 Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent			
	A17 Sait utiliser les évaluations nationales ; Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour:) Mesurer les acquis des élèves (résultats, processus), déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés,			
Un professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	**A18** Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves			
	A19 Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité			
	A20 Exerce une veille à visée de formation / information en lien avec son métier			
	A21 Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs			
	A22 Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques			
	A23 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés			

Modalités de stage en M2 - 2nd degré

L'organisation retenue est celle du stage filé (2 jours par semaine). Le stage **est obligatoire** pour tous les étudiants nouvellement inscrits en Master 2, néanmoins des aménagements peuvent être proposés au cas par cas afin de tenir compte de l'activité salariée de certains étudiants. Le stage filé de 2ème année de Master contribue à la validation du BCC-C.

Le volume total du stage d'observation et/ ou de pratique accompagnée en 2026-2027 est de **310 heures**.

Les stages SOPA en établissement privé sous contrat ne sont pas autorisés.

Le stage se déroule sur la période suivante :

Du **mardi 10 novembre 2026 au vendredi 18 juin 2027** soit 26 semaines de stage (12h par semaine).

Les jours dédiés au stage sont :

- Le mardi et vendredi pour tous les parcours sauf l'EPS et Documentation
- Le lundi et mercredi pour le parcours EPS
- Le lundi et vendredi pour le parcours Documentation

L'étudiant en stage pourra participer aux activités de la classe (sorties scolaires, sorties éducatives, voyages dans le cadre d'un projet d'établissement, activités sportives : UNSS, Enseignement du savoir nager ...) ***mais en aucun cas avoir la responsabilité d'un groupe d'élèves.***

Pour atteindre le volume de 310h, il convient de comptabiliser l'ensemble des activités réalisées par les étudiants M2 :

- ***Temps d'observation***
- ***Temps de conception de séquence / séance.***
- ***Temps de pratique accompagnée***
- ***Temps d'échange et d'entretien***
- ***Temps de bilan et de réflexion***
- ***Temps consacré aux sorties scolaires ou événements au sein de l'établissement***

Cas des étudiants doublant :

Le stage devient facultatif pour les étudiants ayant validé entièrement le stage l'année précédente, les étudiants peuvent néanmoins en faire la demande sous réserve des capacités d'accueil.

Validation du stage M2

Le stage en établissement s'inscrit dans le cadre de la formation et du projet professionnel de l'étudiant (couplé **au BCC-C en Master 2**) / Il est **donc obligatoire pour tous les étudiants inscrits en Master 2**. L'évaluation des stages relève de la responsabilité de l'INSPE.

Pour valider le BCC-C, les étudiants sont donc soumis à **l'obligation d'assiduité durant toute la durée du stage filé.** Ils déposeront à cet effet sur le Moodle de l'université de Lille leur convention de stage. Cette convention de stage doit être obligatoirement signée par les parties prenantes **avant l'entrée en stage de l'étudiant**.

A l'issue de chaque période de stage, l'étudiant veille à faire compléter par le chef d'établissement et le professeur d'accueil son **attestation d'assiduité** qu'il déposera sur le Moodle de l'université de Lille accompagnée des éventuels justificatifs d'absence. (Voir calendrier de dépôt au paragraphe « Gratification »)

Les documents et le tutoriel de dépôt sont disponibles sur le site de l'INSPE[2] (Nos formations/Ressources /étudiants /Stage)

En dehors du cadre d'alternance prévu au sein du master MEEF (stage filé de 310 h), une demande d'aménagement de stage peut être accordée aux étudiants M2 concernés. Ils devront en faire la demande en complétant **la demande**

[2] https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolarite/ressources

d'aménagement de stage[3]. Une fois complété, ce document sera transmis au service des stages accompagné du contrat de travail. (inspe-stages@univ-lille.fr)

La demande d'aménagement de stage doit être effectuée 15 jours avant l'entrée en stage

Absences

En cas d'absence, l'étudiant doit aviser par écrit dans les 24 heures ouvrables respectivement
- le chef d'établissement et le professeur d'accueil
- l'INSPE (inspe-stages@univ-lille.fr)

Les justificatifs d'absence seront déposés sur le **Moodle Master 2 STAGE 2nd degré de l'Université de Lille**

Gratification dans le cadre du stage M2 MEEF SOPA

Dans le cadre de la convention entre le Rectorat de l'académie de Lille et l'université de Lille, les stages de 2ème année de master sont gratifiés sur la base de 310 h réparties sur 8 mois. Ce dispositif de gratification est cumulable avec une bourse.
En cas de suspension ou de résiliation de la convention, le montant de la gratification due à l'étudiant contractuel alternant sera proratisé en fonction de la durée du stage effectué.

Les services académiques du rectorat de Lille ont la charge du versement de la gratification. Celui- ci est soumis au préalable au contrôle de l'assiduité. Pour cela, les étudiants devront déposer sur le Moodle de l'université de Lille leurs attestations d'assiduité en respectant le calendrier fixé :

- Attestation n°1 : avant **le 17 janvier 2027**
- Attestation n°2 : avant **le 23 mars 2027**
- Attestation n°3 : **avant le 05 juillet 2027**

Sont concernés par le dispositif de gratification, les étudiants qui réalisent entièrement le **stage de 310 h** d'observation et de pratique accompagnée dans le cadre d'un master 2 MEEF mention 2nd degré.

Ne sont pas concernés :

- Les étudiants M2 MEEF contractuels alternants
- Les étudiants titulaires d'un contrat d'AED (la gratification et le salaire ne peuvent pas être versés par le même organisme d'accueil de droit public)
- Les étudiants bénéficiant d'un aménagement de stage.

Régime de protection sociale

Le stagiaire bénéficie de la législation sur les accidents de travail au titre du régime étudiant de l'article L.412- 8 2° du code de la sécurité sociale.
En cas d'accident survenant durant le stage, soit au cours d'activités dans l'organisme d'accueil, soit au cours du trajet, soit sur les lieux rendus utiles pour les besoins du stage**, l'établissement scolaire envoie la déclaration à la caisse primaire d'assurance maladie en mentionnant l'INSPE comme employeur** (une copie de la déclaration sera également transmise au service stages de l'INSPE)

Éthique, responsabilité et engagements

Il est attendu que l'étudiant M2 MEEF en stage SOPA agisse en fonctionnaire de l'État, de façon éthique et responsable.
L'étudiant est soumis aux droits et obligations du fonctionnaire.
*L'action des agents publics est encadrée par le code général de la fonction publique de mars 2022 qui stipule que le fonctionnaire doit exercer ses fonctions avec **dignité, impartialité, intégrité et probité**.*
*L'étudiant est donc tenu à **une obligation de neutralité** dans l'exercice de ses fonctions ainsi qu'au respect du **principe de laïcité**, s'abstenant à ce titre de manifester ses opinions religieuses. Les usagers du service public doivent être considérés de manière égale, dans le respect de la liberté de conscience et la dignité des personnes.*

[3] https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolarite/ressources

Il est également attendu que l'étudiant s'investisse et fasse preuve de respect vis-à-vis de l'ensemble de la communauté éducative et plus particulièrement des élèves et du professeur d'accueil

A ce titre, l'étudiant s'engage à :

- *faire preuve d'exemplarité ;*
- *respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil ;*
- *répondre aux exigences d'assiduité, de ponctualité ;*
- *faire preuve de discrétion professionnelle ;*
- *adopter une attitude d'adulte responsable dans les classes et au sein de l'établissement ;*
- faire preuve d'un usage raisonné et professionnel de ses appareils de communication (téléphone, tablette , ordinateur)
- *adapter sa communication en fonction de ses interlocuteurs*
- *être acteur de sa formation et s'investir avec sérieux et professionnalisme dans les tâches qui lui sont confiées.*

En cas de manquement à la discipline et/ou de faute grave, l'établissement scolaire d'accueil se réserve en tout état de cause le droit de mettre fin au stage, après en avoir informé l'INSPE. Le cas échéant, la commission stage et le Responsable de Parcours de l'étudiant évalueront alors les possibilités de poursuite de sa période de stage d'observation et de pratique accompagnée au sein d'un autre établissement scolaire.

Formation des professeurs d'accueil des étudiants M2 MEEF SOPA

Un dispositif de formation est proposé aux professeurs d'accueil des étudiants M2 MEEF

Ce dispositif visera à :

- expliciter le parcours de formation de l'étudiant et la place de l'alternance dans ce parcours ;
- présenter le livret d'accompagnement et la fiche de positionnement afin d'en saisir les enjeux ;
- préciser de nouveau le rôle et les missions et du professeur d'accueil dans l'accompagnement des étudiants de Master 2;
- construire conjointement les outils et les observables permettant l'accompagnement et le positionnement des étudiants par rapport aux différents attendus de fin de formation.

Les professeurs d'accueil mobilisés en 2026-2027 seront informés, début novembre, par courriel des modalités de formation proposées par l'INSPE.

Continuum 2nd degré – SOPA

2026-2027

Ce continuum de la formation 2nd degré - SOPA est un outil au service des étudiants et des différents acteurs. Cet outil propose un descriptif synthétique des principaux rôles et missions des acteurs durant les stages en milieu professionnel et propose une progressivité dans le développement professionnel de l'étudiant. L'ensemble des outils de suivis, de positionnements, sont disponibles sur le site INSPE à l'adresse suivante :(https://www.inspe-lille-hdf.fr/formation-scolarite/ressources).

<table>
<tr><th colspan="4">Master 2 Étudiant 2nd degré
(Stage filé et gratifié de 310h, 2 jours par semaine)</th></tr>
<tr><th>Périodes</th><th>Du positionnement initial au diagnostic partagé
(Novembre-Décembre)</th><th>Du diagnostic partagé à un positionnement intermédiaire
(Janvier-mars)</th><th>Vers une autonomie professionnelle progressive
(Avril-juin)</th></tr>
<tr><td>Objectifs</td><td>• Accompagner l'entrée dans le métier
• Définir des axes de progrès prioritaires</td><td>• Analyser les progrès réalisés à partir des axes repérés lors de la première période
• Déterminer de nouveaux axes de progrès</td><td>• Accompagner la montée en autonomie professionnelle
• Valoriser la construction de compétences et la formation tout au long de la vie</td></tr>
<tr><td>Outils de suivi</td><td>➢ Positionnement initial
➢ Outils d'observation de la pratique professionnelle en lien avec la discipline</td><td>➢ Positionnement intermédiaire
➢ Écrit (s) réflexif(s) relatant une ou deux situations observées ou vécues articulant plusieurs attendus de fin de formation</td><td>➢ Positionnement final
➢ Écrit (s) réflexif(s) relatant une ou deux situations observées ou vécues articulant plusieurs attendus de fin de formation</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Rôles et tâches principales de l'étudiant en stage filé</td><td colspan="3">• Adopter une posture et positionnement d'adulte référent au sein de l'établissement et des classes du professeur d'accueil : Construire sa posture professionnelle et son autorité, instaurer une relation pédagogique et éducative basée sur la bienveillance et la fermeté.
• Se réapproprier les obligations déontologiques (éthique et valeurs de la République) et réglementaires du professeur (ponctualité, contrôle des absences, connaissance et respect du règlement intérieur…)
• Collaborer avec son tuteur pour définir une progression
• Observer les pratiques professionnelles de son tuteur et partager ses analyses
• Planifier et conduire des séquences d'apprentissage en prenant en compte les remarques de ses tuteurs et les axes de progrès identifiés.
• Déposer la fiche de positionnement final stage sur l'espace Moodle M2 Stage 2nd degré avant le vendredi 21 mai 2027.</td></tr>
<tr><td>• Se présenter au Chef d'établissement et à l'ensemble de la communauté éducative
• Se positionner à plusieurs reprises pour analyser sa pratique professionnelle et suivre son développement professionnel</td><td>• Anticiper la préparation des séquences pédagogiques et les inscrire dans une progression réfléchie
• Rédiger un écrit réflexif intermédiaire à insérer dans son e-portfolio dans l'optique d'élaborer un nouveau positionnement
• Déposer sur moodle les attestations d'assiduité</td><td>• Rédiger un écrit réflexif à insérer dans son e-portfolio visant à nourrir l'oral du S4
• Rassembler les traces démontrant son évolution professionnelle
• Renseigner l'auto-positionnement final et le proposer à son professeur d'accueil (tuteur)
• Déposer sur moodle les attestations d'assiduité</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td rowspan="2">Missions du Professeur d'accueil</td><td colspan="3">Accompagner et conseiller l'étudiant dans la mise en œuvre des apprentissages des élèves, dans la préparation de la classe et des séances.
Élaborer et mettre en œuvre un projet individualisé de développement professionnel
Partager ses observations avec le chef d'établissement afin de positionner conjointement l'étudiant sur les attendus de fin de formation
Favoriser une attitude réflexive et aider l'étudiant dans son auto-positionnement
Aider l'étudiant à se positionner et à analyser ses pratiques à travers des échanges et des entretiens
Établir un bilan partagé avec l'étudiant : attendus à consolider, à construire, acquis ou dépassés
Soutenir, rassurer et conseiller l'étudiant dans ses prises d'initiative et ses réflexions En cas de difficultés ou de dérives éventuelles, en informer l'INSPE : inspe-stages@univ-lille.fr</td></tr>
<tr><td>Accueillir l'étudiant et favoriser son intégration au sein de l'établissement
Accompagner à l'entrée dans le métier
Organiser des temps d'observation en classe pour préparer les prises en main.
Conseiller l'étudiant dans la planification et la conduite de son enseignement</td><td>Établir un bilan intermédiaire
Évaluer les progrès
Établir conjointement avec l'étudiant le nouveau positionnement
Transmettre ce positionnement à l'étudiant</td><td>Transmettre le positionnement final à l'étudiant avant le 21 mai 2027
L'entretien d'Expérience Professionnelle du Semestre 4 se déroulera entre le 26 mai et le 12 juin 2026</td></tr>
<tr><td>Missions du chef d'établissement</td><td colspan="3">Organiser et s'assurer de l'intégration de l'étudiant au sein de l'établissement
Organiser, au cours de l'année, des moments de formation dans l'établissement en invitant l'étudiant à participer aux différentes instances, à participer aux activités de la vie de l'établissement et des activités organisées par la vie scolaire.
Participer à la construction des attendus de fin de formation de l'étudiant, notamment ceux relevant du « professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale »
En cas de difficultés ou de dérives éventuelles, en informer l'INSPE : inspe-stages@univ-lille.fr</td></tr>
</table>

Repères pour l'étudiant M2 MEEF SOPA 2nd degré

Attendus	Exemples d'indicateurs	Exemples possibles de traces au service de la réflexivité
A1, A2, A5 Valeurs de la République et compétences citoyennes chez les élèves	- J'ai pris conscience que je dois incarner, transmettre et faire partager les valeurs de la République : je veille à être équitable envers chacun ; je suis attentif au respect de l'égalité entre filles et garçons, je fais circuler la parole, je fais en sorte que chacun s'exprime. - Je connais et fais appliquer le principe de laïcité au sein de mes classes et de l'établissement. - J'assure la sécurité des élèves et agit lorsque la situation le nécessite. - Je prévois des dispositifs, des séances qui favorisent la socialisation de mes élèves - J'accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.	- Séances/séquences/projets dans lesquels : o les valeurs de la République sont transmises o les élèves apprennent à argumenter et à débattre - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République et/ou pour lutter contre toute forme de discrimination. - Recueil des projets, des travaux et des expositions dans le cadre des journées de lutte contre le harcèlement, de la laïcité….
A3, A4, A6, A7, A16, Adulte responsable de sa classe et de sa formation	- J'agis de façon éthique et responsable dans l'exercice de mes fonctions (observations et interventions). - Je prends connaissance du règlement intérieur, du projet d'établissement et des dispositifs d'aide et d'accompagnement des élèves des classes de mon tuteur (PPRE, PAI, PAP, PPS). - Je respecte les préconisations et les recommandations de mon tuteur afin de s'inscrire dans la continuité pédagogique de son enseignement. - lors de mes prises en charge, j'assure la sécurité affective et physique des élèves, j'alerte si nécessaire l'équipe pédagogique et éducative, - Je fonde mon autorité sur l'exemplarité, l'éthique et la responsabilité. - J'utilise un langage professionnel, clair et adapté - je connais les outils institutionnels de communication. - J'assure la confidentialité des informations que l'on me transmet.	- Recueil du règlement intérieur, commenté éventuellement - Recueil d'une séquence d'apprentissage/ d'un projet mis en place au sein de l'établissement. - Recueil des dispositifs d'aide et d'accompagnement et des adaptations mises en place dans les classes de mon tuteur pour répondre aux besoins des élèves. - Recueil d'une situation professionnelle où la coéducation a été un levier pour le climat de classe. - L'ensemble des recueils répondront au principe de confidentialité.
A6, A7, A8 Communication Coopération	- J'assiste aux réunions quand elles ont lieu le jour où je suis en stage SOPA. - Si possible, je participe aux échanges lors des réunions, des conseils et des entretiens. - En M1, je participe aux instances de l'EPLE et rencontre ses acteurs. - En M2, je m'informe sur le travail d'équipe au sein de ma discipline et à l'échelle de l'établissement et si possible j'y participe (M2).	- Recueil de comptes rendus de réunions (après accord du chef d'établissement), éventuellement commentés. - Recueil de traces prélevées dans les carnets de correspondance de mes élèves ou via l'ENT démontrant ma capacité à coopérer avec la communauté éducative.
A10, A21 Outils Numériques	- J'intègre des outils numériques dans mes séances d'apprentissage. - Je connais les droits et les obligations liés à l'usage du numérique (RGPD). - Je maitrise et gère mon identité numérique et celle de mes élèves. - Je distingue mes usages numériques personnels et professionnels.	- Recueil d'écrits qui témoignent de la connaissance des droits et des obligations liés à l'usage du numérique. - Recueil d'une séance d'enseignement pendant laquelle l'outil numérique a permis un apprentissage efficace.
A11, A12, A18 Ressources professionnelles et savoirs disciplinaires	- Je fais référence aux programmes dans mes fiches de préparation. - Je prends appui sur les ressources institutionnelles (Eduscol, guides, repères annuels de progressivité des apprentissages...). - Je mets en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement de mes élèves. - J'identifie les savoirs, savoir-être, savoir-faire à acquérir, en lien avec les programmes dans le cadre de mes séquences.	- Recueil de fiches de préparation et de leur bilan. - Recueil des productions d'élèves témoignant de l'usage de modalités d'enseignement efficace.

A13, A14 Réussite des apprentissages fondamentaux et planification des séquences	- Je sais préparer une séquence d'apprentissage en identifiant progressivement les obstacles prévisibles, les objectifs, les critères d'évaluation ; en choisissant les activités et en prévoyant leur durée et leur diversité ; en étant attentif aux consignes et aux supports... - Je mets en œuvre les transpositions didactiques appropriées. - Je structure les situations d'apprentissage en définissant le temps, l'espace, les contenus et les interactions de mes élèves.	- Recueil de fiches de préparation. - Recueil de fiches d'observation des élèves. - Recueil de remédiations mise en place à la suite des observations. - Recueil d'observables et d'indicateurs lors de mes observations dans les classes de mon tuteur terrain.
A15 Explicitation, coopération et différenciation	- J'identifie les leviers de l'explicitation et je les mobilise. - Je connais les variables de différenciation. - Je connais et j'utilise les différents modes d'organisation du travail en groupe. - Je propose un cadre de travail avec des consignes claires, précises et explicites pour tous les élèves. - J'explique le sens du travail engagé et le relie avec les apprentissages précédents et à venir.	- Recueil de fiches de préparation où la diversité des élèves est prise en compte. - Recueil d'adaptations proposées en fonction des besoins des élèves identifiés. - Recueil de photographies (anonymées) qui témoignent d'une organisation favorisant le travail de groupe… - Recueil de tâches mettant en avant les gestes de tissage et les variables utilisées pour s'adresser à tous les élèves.
A17, A19 Évaluation	- Je prévois l'évaluation de la séance/séquence que je vais réaliser. - Je connais les outils d'évaluation institutionnels et propose différents types d'évaluation. - Je suis capable d'expliquer mes choix d'évaluation (outils, indicateurs, place dans la séquence). - J'utilise les résultats d'une évaluation diagnostique pour construire ma séquence. - J'observe et j'analyse les réussites et les erreurs de mes élèves pour penser des remédiations et pour ajuster mon enseignement. - Je fais preuve de vigilance à l'égard des comportements à risques et des situations conflictuelles et apporte des solutions adaptées en cohérence avec la communauté éducative	- Description et analyse d'une évaluation mise en place (choix effectués en termes d'évaluation : critères retenus, explicitation aux élèves, place dans la séquence, différenciation de l'évaluation, choix des outils…). - Recueil de traces qui témoignent que les élèves ont pu prendre conscience de leur réussite ou de leur difficulté. - Recueil des régulations effectuées lors d'une séquence en cours.
A9, A21 Rend compte de son travail, pratique réflexive	- Je prévois des bilans sur mes fiches de préparation pour faire évoluer ma pratique, - Je donne à voir mes pratiques en partageant avec mes tuteurs mes différents supports de travail (professeur, élèves, progressions, bilans…) - J'informe régulièrement mon chef d'établissement et mes tuteurs des actions et des réflexions engagées - J'utilise la diversité des médias pour communiquer et expliciter ma démarche.	- Recueil des auto-positionnements réguliers analysés et commentés. - Recueil des écrits réflexifs initiaux et intermédiaires. - Recueil de fiches de préparation avec un bilan qui permet de réajuster ses gestes professionnels.
A19, A20, A22 A23 Acteur de son développement professionnel	- Je mesure les écarts entre mes compétences actuelles et celles requises par l'exercice du métier. - Je suis capable d'évaluer l'efficacité de mes actions à partir d'indicateurs objectifs - J'identifie des axes de progrès et les partage avec mes différents tuteurs.	- Recueil des écrits réflexifs, des échanges avec mes différents tuteurs. - Recueils des compte rendus d'observation des visites conseils de mes tuteurs (stage, terrain et parcours).

Repères pour le professeur d'accueil (tuteur)

Attendus	On cherche à observer si l'étudiant	Repères d'un développement professionnel progressif au fil du Master
A1, A2, A5 Valeurs de la République et compétences citoyennes chez les élèves	- a déjà pris conscience qu'il doit incarner respecter et faire respecter, transmettre et faire partager les valeurs de la République, - s'appuie sur le cadre réglementaire, - assure la sécurité des élèves sous sa responsabilité, - prévoit des situations et des séances qui favorisent la socialisation et la coopération de ses élèves.	- en situation d'observation, l'étudiant discerne les valeurs en jeu et au besoin en avertit son tuteur. - l'étudiant veille à être équitable envers chacun ; il est attentif au respect de l'égalité entre filles et garçons, - l'étudiant fait circuler la parole et s'assure que chacun puisse s'exprimer, - l'étudiant aide les élèves à développer leur esprit critique / à gérer les conflits/ à argumenter... - l'étudiant intervient ou signale lorsque des propos contraires aux valeurs de la République sont tenus et se mobilise contre toute forme d'exclusion et de discrimination.
A3, A4, A6, A7, A16, Adulte responsable de sa classe et de sa formation	- a pris conscience et construit progressivement sa posture d'adulte référent - a pris connaissance du règlement intérieur, des axes prioritaires du projet d'établissement et des dispositifs d'aide et d'accompagnement concernant les élèves de ses classes (PPRE, PAI, PAP, PPS), - perçoit les éléments et règles permettant d'assurer la sécurité des élèves. - assure la sécurité affective et physique des élèves pris en charge, - encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et fait preuve d'autorité selon les situations rencontrées. - assure la confidentialité des informations reçues - identifie et signale tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance**.**	- l'étudiant est assidu, ponctuel, et connaît et applique le règlement intérieur et les règles qui régissent le fonctionnement de l'établissement - l'étudiant est attentif aux besoins des élèves lors des temps de classe qui lui sont confiés ou qu'il partage avec son tuteur, dans les couloirs et lors de ses déplacements. - l'étudiant a bien compris l'importance de la communication avec les différents acteurs de son établissement, (parents, équipe de direction, vie scolaire…) - l'étudiant s'adresse à ses interlocuteurs dans un niveau de langue adaptée, - l'étudiant identifie tout signe de comportement à risque et en fait part aux membres de la communauté éducative concernés et contribue progressivement à leur résolution. - l'étudiant conduit la classe en faisant face aux imprévus et aux réactions des élèves et sollicite le cas échéant différents interlocuteurs (PP, CPE , tuteur, Chef) - l'étudiant fait preuve de discernement dans le recours à la punition et dans ses demandes de sanction.
A6, A7, A8 Coopérer Communiquer	- s'implique autant que possible dans le travail d'équipe mis en œuvre dans son établissement, - utilise un langage professionnel, clair et adapté aux différents interlocuteurs. - communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information.	- l'étudiant s'intéresse aux différentes réunions, y assiste et y contribue quand elles se tiennent sur ses jours de présence au sein de l'établissement - l'étudiant collabore avec ses tuteurs et les différents acteurs de l'établissement - l'étudiant s'adresse à ses interlocuteurs dans un niveau de langue adaptée, - l'étudiant s'intéresse et si possible participe aux actions de suivi et/ou d'orientation des élèves mises en place dans l'établissement.
A10, A21 Outils Numériques	- intègre des pratiques numériques dans ses séances d'apprentissage, - connaît les droits et les obligations de l'usage numérique.	- l'étudiant utilise les outils numériques dans son enseignement pour faciliter les apprentissages, - l'étudiant a bien compris les enjeux liés aux usages des outils académiques disponibles. (ENT) - l'étudiant gère son identité numérique et différencie les usages personnels et professionnels.
A11, A12, A18 Ressources professionnelles et savoirs disciplinaires	- mobilise les contenus disciplinaires et didactiques dans ses séances d'apprentissages, - mobilise les ressources professionnelles institutionnelles.	- l'étudiant identifie les références aux programmes dans les interventions de son tuteur. - l'étudiant fait référence aux programmes dans ses préparations et les respecte, - l'étudiant prend appui sur les ressources institutionnelles (Eduscol, guides, repères annuels de progressivité des apprentissages. AFC, AFL..), - l'étudiant met en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement des élèves (des situations-problèmes, démarches d'investigation...). - l'étudiant anticipe ses interventions et propose bien en amont ses préparations à son tuteur.

A13, A14 Réussite des apprentissages et planification des séquences	- sait préparer une séquence d'apprentissage en identifiant progressivement les obstacles prévisibles, les objectifs, les critères d'évaluation ; - structure les activités proposées en prévoyant les modalités, leur durée et leur diversité ; et en étant attentif aux consignes et aux supports... -encourage et valorise ses élèves.	- l'étudiant identifie les difficultés et les obstacles que peuvent rencontrer les élèves dans leurs apprentissages. - l'étudiant met en œuvre des séances d'apprentissage dans lesquelles l'objet enseigné et sa didactique sont maîtrisés, - l'étudiant prend en compte les rythmes d'apprentissage de ses élèves en diversifiant ses pratiques. - l'étudiant valorise les élèves, les renseigne sur leurs réussites et leurs échecs.
A15 Explicitation, coopération et différenciation	- prend appui sur les leviers de l'enseignement explicite, - connaît les variables de différenciation, - connaît et utilise les différents modes d'organisation des groupes.	- l'étudiant permet aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages, - l'étudiant intègre des moments d'enseignement explicite dans ses séances d'apprentissage, - l'étudiant conçoit et propose des situations d'apprentissage dans lesquelles il prend en compte la diversité des élèves et favorise leur coopération - l'étudiant met en œuvre des situations d'apprentissage favorisant l'engagement des élèves (des situations-problèmes, démarches d'investigation...).
A17, A19 Évaluation	- prévoit l'évaluation de la séance/séquence qu'il va réaliser en créant un outil adapté, - sait analyser les éléments d'évaluation qu'il a recueillis, - sait les exploiter, - connaît les outils d'évaluation institutionnels.	- l'étudiant connaît différents types d'évaluation, - l'étudiant conçoit et met en œuvre différents types d'évaluation, - l'étudiant est capable d'expliquer ses choix d'évaluation (outils, indicateurs, place dans la séquence), - l'étudiant utilise les résultats d'une évaluation diagnostique pour construire sa séquence, - l'étudiant est en mesure d'évaluer l'atteinte des objectifs de la séance, justifie les écarts entre l'organisation prévue et sa réalisation et propose quelques adaptations possibles.
A9, A21 Rendre compte et analyser son travail	- prévoit des bilans sur ses fiches de préparation, - s'auto-positionne régulièrement à partir de ses analyses - est en mesure d'informer et de rendre compte régulièrement de ses actions aux différents acteurs de l'EPLE - utilise ses bilans et les conseils de son tuteur pour adapter son enseignement.	- l'étudiant identifie les remédiations nécessaires pour faire évoluer sa pratique, - l'étudiant met en œuvre les adaptations nécessaires pour faire évoluer sa pratique et renforcer son efficacité. - l'étudiant informe systématiquement son tuteur de ses choix, ses actes et ses décisions. - l'étudiant anticipe ses interventions et propose bien en amont ses préparations et ses bilans à son tuteur. - l'étudiant est capable de mesurer les effets de ses choix sur sa construction professionnelle et sur les apprentissages de ses élèves.
A19, A20, A22 **A23** Acteur de son développement professionnel	- mesure les écarts entre ses compétences actuelles et celles requises pour exercer son métier - identifie des axes de progrès et partage ses analyses.	- l'étudiant s'engage dans un processus de développement professionnel, il prend conscience de ses besoins et formule des axes de progrès - l'étudiant partage facilement ses analyses et ses réflexions, il a pris conscience de la nécessité d'interroger ses pratiques. - l'étudiant cherche des ressources pour nourrir son développement professionnel.

MASTER 2 MEEF

Attestation d'assiduité au Stage 2nd degré - Année 2026-2027

Période du 10 /11/2026 au 18 /12/2026.

A déposer par l'étudiant sur ***le Moodle Université de Lille*** (onglet INSPE – Stages – Master 2 - Stage 2nd degré)

avant le 17 janvier 2027

L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage et à l'invalidation de l'UEC

Cadre à compléter par l'étudiant

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Discipline :

Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :

Volume de stage à réaliser :

☐ Temps plein : (310h / 2 jours de stage par semaine)

☐ Stage aménagé* : ☐ 240h ☐ 160h 80h ☐

* *L'étudiant présente l'avis favorable reçu par la commission*

Cadre réservé au professeur d'accueil

Semaine	Total d'heures effectuées
Semaine du 09/11 au 13/11/2026	
Semaine du 16/11 au 20/11/2026	
Semaine du 23/11 au 27/11/2026	
Semaine du 30/11 au 04/12/2026	
Semaine du 07/12 au 11/12/2026	
Semaine du 14/12 au 18/12/2026	
Total des heures de stage sur la période (P1) 10/11 au 18/12/2026 :	

Fait à

Signature du professeur d'accueil

Le

Cadre réservé au chef d'établissement

Je soussigné(e) Mme / M

chef d'établissement du collège / lycée

atteste que M./Mme

☐ a été présent avec assiduité au stage.

☐ a été absent aux dates suivantes :

Total des heures de stage sur la période (P1) du 10/11 au 18/12/2026 :	

Fait à

Le

Signature et cachet du chef d'établissement

INSPE Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Lille Hauts-de-France | Université de Lille

MASTER 2 MEEF

Attestation d'assiduité Stage 2nd degré - Année 2026-2027

Période (P2) du 04 /01/2027 au 12 /03/2027.

A déposer par l'étudiant sur ***le Moodle Université de Lille*** (onglet INSPE – Stages – Master 2 - Stage 2nd degré)
avant le 23 mars 2027

L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage et à l'invalidation de l'UEC

Cadre à compléter par l'étudiant

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Discipline :

Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :

Volume de stage à réaliser :

❒ Temps plein : (310h / 2 jours de stage par semaine)

❒ Stage aménagé * : ❒ 240 h ❒ 160 h ❒ 80 h

* *L'étudiant présente l'avis favorable reçu par la commission*

Cadre réservé au professeur d'accueil

Semaine	Total d'heures effectuées	
Semaine du 04/01 au 08/01/2027		
Semaine du 11/01 au 15/01/2027		
Semaine du 18/01 au 22/01/2027		
Semaine du 25/01 au 29/01/2027		
Semaine du 01/02 au 05/02/2027		
Semaine du 08/02 au 12/02/2027		
Semaine du 15/02 au 19/02/2027		
Semaine du 08/03 au 12/03/2027		
Total des heures de stage sur la période 2 du 04/01 au 12/03/2027 :		

Cadre réservé au professeur d'accueil

Fait à

Signature du professeur d'accueil

Le

Cadre réservé au chef d'établissement

Je soussigné(e) Mme / M

Chef d'établissement du collège / lycée

atteste que M./Mme

❒ a été présent avec assiduité au stage.

❒ a été absent aux dates suivantes :

Total des heures de stage sur la période 2 du 04/01 au 12/03/2027 :

Fait à

Le

Signature et cachet du chef d'établissement

MASTER 2 MEEF

Attestation d'assiduité Stage 2nd degré - Année 2026 - 2027

Période 3 (P3) du 15/03/2027 au 18 /06/2027.

A déposer par l'étudiant sur ***le Moodle Université de Lille*** (onglet INSPE – Stages – Master 2 - Stage 2nd degré)
avant le 05 juillet 2027

L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage et à l'invalidation de l'UEC

Cadre à compléter par l'étudiant

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Discipline :

Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :

Volume de stage à réaliser :

❒ Temps plein : (310h / 2 jours de stage par semaine)

❒ Stage aménagé* ❒ 240 h ❒ 160 h ❒ 80 h

* *L'étudiant présente l'avis favorable reçu par la commission*

Cadre réservé au professeur d'accueil

Semaine	Total d'heures effectuées	Semaine	Total d'heures effectuées
Semaine 15/03 au 19/03/2027		Semaine 24/05 au 029/05/2027	
Semaine 22/03 au 26/03/2027		Semaine 31/05 au 04/06/2027	
Semaine 30/03 au 02/04/2027		Semaine 07/06 au 11/06/2027	
Semaine 05/04 au 09/04/2027		Semaine 14/06 au 18/06/2027	
Semaine 12/04 au 16/04/2027		**Total des heures de stage sur la période du :** **15/03 au 18/06/2027**	
Semaine 03/05 au 07/05/2027			
Semaine 10/05 au 14/05/2027			
Semaine 17/05 au 21/05/2027			

Total des heures de stage à l'année (P1 +P2+P3) :

Cadre réservé au professeur d'accueil

Fait à

Signature du Professeur d'accueil

Le

Cadre réservé au chef d'établissement

Je soussigné(e) Mme / M

chef d'établissement du collège / lycée

atteste que M./Mme

❒ a été présent avec assiduité au stage.

❒ a été absent aux dates suivantes :

Total des heures de stage à l'année (P1 +P2+P3) :

Fait à

Le

Signature et cachet du chef d'établissement

Fiche de positionnement croisé
Étudiant M2 MEEF - 2nddegré

2026-2027

DISCIPLINE(S) :

Propos introductif :

Le stage est un moment de formation concourant pleinement au développement professionnel des étudiants, il permet, grâce aux échanges entre le professeur d'accueil et l'étudiant, une analyse réflexive éclairée sur les gestes professionnels et postures d'un enseignant ainsi que des exigences du métier d'un futur enseignant.
Le présent document vise donc à rendre compte des progrès de l'étudiant qui aura la charge de le conserver.

L'étudiant déposera sur l'espace Moodle *Stage 2nd degré* le positionnement final **avant le vendredi 21 mai 2027**

Ce document sera donc renseigné par le professeur d'accueil et l'étudiant au moins 3 fois dans l'année.

- 1er temps : l'étudiant **s'auto-positionne** au regard de ses premières analyses puis en fait part à son professeur d'accueil.

- 2ème temps : en prenant appui sur le positionnement de l'étudiant, le professeur d'accueil réalise le positionnement de l'étudiant sur les attendus de fin de formation ciblés.

Étudiant M2 MEEF

Nom : Prénom :

Établissement d'accueil :

Adresse électronique :

Professeur d'accueil

Nom : Prénom :

Adresse électronique :

NO : Non observé

Niveau 0 / A construire : ne possède pas les rudiments des attendus visés. Les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.

Niveau 1 / A consolider : applique le cadre qui lui est fixé mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées.

Niveau 2 / Autonome : maîtrise suffisamment les bases des attendus visés pour agir de façon **autonome, anticiper et faire les choix** professionnels appropriés.

Niveau 3 / Dépassé : répond aux attendus visés de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée.

Niveau 4 / Expertise : démontre la capacité à mobiliser les attendus visés de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthique

Le niveau exigé en fin de Master 2 est *le Niveau 2* (Autonomie professionnelle)

Positionnement *: ❒ Initial (Décembre) **❒ Intermédiaire (Mars)** **❒ Final (Mai)**

***Cocher le positionnement réalisé**

Un professeur polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

A12 Maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires étudiant et professeur d'accueil

A13 Assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires étudiant et professeur d'accueil

A14 Planifie des séquences d'enseignement - apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés.	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires étudiant et professeur d'accueil

A15 Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation.	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐

Commentaires étudiant et professeur d'accueil

A16 Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique	NO	A construire	A consolider	Autonome (Niveau 2)	Dépassé	Expert

et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent		(Niveau 0)	(Niveau 1)		(Niveau 3)	(Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A17 Pratique différents types d'évaluation, dont l'observation et l'auto-évaluation, pour : Mesurer les acquis des élèves, déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés, analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

** les Attendus A1 à A10 peuvent être positionnés en concertation avec le chef d'établissement.*

Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale						
A1 Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A2 Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A3 Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A4 Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable dans la classe et dans l'établissement	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A5 Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A6 Communique de manière correcte, claire et adaptée avec ses interlocuteurs	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A7 Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec ses interlocuteurs	NO	A construire (Niveau 0)	A consolider (Niveau 1)	Autonome (Niveau 2)	Dépassé (Niveau 3)	Expert (Niveau 4)
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A8 Participe à la réflexion et au travail collectif mis en place dans son établissement	**NO**	**A construire (Niveau 0)**	**A consolider (Niveau 1)**	**Autonome (Niveau 2)**	**Dépassé (Niveau 3)**	**Expert (Niveau 4)**
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A10 Connaît et met en œuvre les droits et obligations liés à l'usage du numérique dans ses pratiques professionnelles	**NO**	**A construire (Niveau 0)**	**A consolider (Niveau 1)**	**Autonome (Niveau 2)**	**Dépassé (Niveau 3)**	**Expert (Niveau 4)**
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

***** les attendus A19 à A23 seront positionnés à partir des échanges et des entretiens entre l'étudiant et ses différents tuteurs

Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel						
A19 Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité	**NO**	**A construire (Niveau 0)**	**A consolider (Niveau 1)**	**Autonome (Niveau 2)**	**Dépassé (Niveau 3)**	**Expert (Niveau 4)**
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A21 Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualiser ses connaissances et communiquer avec ses pairs	**NO**	**A construire (Niveau 0)**	**A consolider (Niveau 1)**	**Autonome (Niveau 2)**	**Dépassé (Niveau 3)**	**Expert (Niveau 4)**
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel						
A22 Formule ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter ou faire évoluer ses pratiques	**NO**	**A construire (Niveau 0)**	**A consolider (Niveau 1)**	**Autonome (Niveau 2)**	**Dépassé (Niveau 3)**	**Expert (Niveau 4)**
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

A23 Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)	**NO**	**A construire (Niveau 0)**	**A consolider (Niveau 1)**	**Autonome (Niveau 2)**	**Dépassé (Niveau 3)**	**Expert (Niveau 4)**
Positionnement de l'étudiant	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Positionnement par le professeur d'accueil	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Commentaires étudiant et professeur d'accueil						

Cadre réservé au professeur d'accueil

Observations du professeur d'accueil

Points positifs et perspectives de progrès

Fait à

Signature du professeur d'accueil

Le

Observations de l'étudiant M2